

M. 58  
Emond J. W. Michel

x  
Brissette M. L. Angéline

Eleophos Emond

L. P. Choquet ptre

Le deux ont été unis par le mariage, ou la publication d'un ban de mariage, faite au stone de notre messe paroissiale et à St Jacques, comme il appert par le certificat du curé du lieu, et vu aussi la dispense des deux autres bans, accordée par Monseigneur Paul Duchesne, Archevêque de Montréal, à Joseph Michel Wilfrid Emond, agent de police, de cette paroisse, fils naturel de feu Joseph Alfred Emond, et de Adeline Pouille, tte de cette paroisse d'une part; et Marie Louise Angelina Brissette, de St Jacques, Montréal, fille naturelle de Zéphirin Brissette et de feu Marie Louise Thérèse, aussi de St Jacques, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage. Nous Vicaire Soussigné, autorisé par le Curé de St Jacques à faire ce mariage, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Zéphirin Brissette père x témoin de l'Épouse x Pierre Albert Goulet, Comptable, témoin x témoin de l'Époux; les Époux x les témoins ont signé; lecture faite

Angelina Brissette

Wilfrid Emond

Zéphirin Brissette

P. Goulet

L. P. Choquet ptre

M. 59

Joseph Covila Renaud  
et  
Marie Blanche Évalde  
Lirou.

Le trois ont été unis par le mariage, ou la publication de trois bans de mariage faite au stone de nos messes paroissiales, entre Joseph Covila Renaud, journalier de cette paroisse, fils naturel de feu Joseph Renaud, et de Adeline Marie, aussi de cette paroisse, d'une